



### Semaine Bleue 8-14 octobre 2018

## L'Agirc-Arrco récompense le CCAS de la Tour du Pin (Isère)

Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, les régimes de retraite complémentaires Agirc et Arrco sont membres du comité national de la Semaine Bleue, la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, organisée du 8 au 14 octobre, dans toute la France. Dans le cadre du concours qui récompense chaque année les meilleures actions locales pour l'inclusion des personnes âgées, ils ont remis, ce jour, leur prix « Agirc-Arrco », d'une valeur de 3 500 euros, au Centre communal d'action sociale de la Tour du Pin, en Isère.

### Créer du lien entre jeunes et seniors d'une même ville



Durant la Semaine Bleue, le CCAS de la Tour du Pin en Isère (38) a imaginé plusieurs événements pour rompre l'isolement des personnes âgées vivant à domicile ou en résidence, dans sa ville.

Créateurs de liens intergénérationnels, chacun des temps forts cherche à modifier le regard des plus jeunes sur leurs aînés. Ils intègrent également une dimension écoresponsable, en lien avec le

thème de la semaine bleue 2018.

**Le 10 octobre de 14h30 à 17h :** une chorale créée pour l'évènement réunira 26 personnes d'âges différents – des seniors, des enfants et des adolescents. Le lieu du spectacle intégrera des ateliers ludiques sur le tri sélectif et le « zéro déchet ».

**Le 11 octobre de 14h30 à 16h30 :** des seniors transmettront des objets anciens à des élèves d'un lycée horticole, pour qu'ils les transforment.

**Du 8 au 12 octobre :** les enfants d'un centre de loisirs correspondront avec des personnes âgées, par le biais d'un bocal en verre rempli de messages ou de dessins qu'ils s'échangeront tour à tour.



Le prix Agirc-Arrco permettra de couvrir une grande partie des frais nécessaires à la réalisation de ces actions (frais de communication, déplacement en minibus, cadeaux, matériels...).

« Nous avons sélectionné cette initiative, parmi une centaine de candidatures d'associations, pour sa fraîcheur et sa vitalité. Toutes ces belles actions, prétexte à faire se rencontrer des générations différentes créent une dynamique relationnelle sur toute la semaine, qui se poursuivra au-delà de la manifestation. Elles valorisent la place des personnes âgées auprès des plus jeunes, un objectif auquel nous sommes particulièrement sensibles », explique **Anne Saint-Laurent, directrice de l'action sociale Agirc-Arrco.**

## **A propos de la Semaine Bleue**

365 jours pour agir et 7 jours pour le dire. Cette semaine annuelle, organisée par l'Uniopss, sous le haut parrainage du Ministère de la Solidarité et de la Santé est un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la place et le rôle social que jouent les seniors dans notre société. Tout au long de la semaine et partout en France, les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés organisent des animations, créatrices de liens entre générations.

Le concours annuel prime les meilleures initiatives organisées à l'échelon d'un département, d'un canton, d'une commune, d'un établissement. Pour être éligibles, ces actions doivent illustrer le thème de l'année : « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons » et faire l'objet d'au moins un évènement au cours de la Semaine Bleue 2018. <https://semaine-bleue.org>

## **A propos de l'Agirc-Arrco et de son action sociale**

L'Agirc et l'Arrco sont les régimes de retraite obligatoires des salariés du secteur privé et complémentaires au régime de base de la Sécurité Sociale. 30 millions de personnes, actives ou retraitées y sont affiliées.

Selon le principe fondamental de solidarité entre les générations, constitutif aux deux régimes, l'Agirc et l'Arrco développent depuis leur origine une action sociale, en direction des personnes fragilisées, qu'il s'agisse de retraités, d'actifs, de demandeurs d'emploi ou de personnes en perte d'autonomie. Leurs actions complémentaires aux acteurs privés et publics accompagnent, chaque année, 1 million de personnes. Plus de 300 millions d'euros sont consacrés à des actions collectives ou individuelles. <http://www.agircarrco-actionsociale.fr>

Au 1er janvier 2019, l'Agirc et l'Arrco fusionneront en un seul régime, l'Agirc-Arrco. Pour plus d'informations : [www.agirc-arrco.fr/ce-qui-change-en-2019](http://www.agirc-arrco.fr/ce-qui-change-en-2019)

## **Contact presse Agirc-Arrco**

Virginie Belloir 01 71 12 12 49 – 06 99 66 84 94 [vbelloir@agirc-arrco.fr](mailto:vbelloir@agirc-arrco.fr) | [dcpresse@agirc-arrco.fr](mailto:dcpresse@agirc-arrco.fr)